

LA PÊCHE ET LA NECTARINE EN 2015

>>> BILAN DE CAMPAGNE

Une campagne satisfaisante jusqu'à mi-août, très dégradée ensuite

La saison se caractérise par un commerce fluide et des niveaux de prix très corrects tout au long des mois de juin, juillet et jusqu'à mi-août. Ensuite, sous l'action conjuguée des orages et d'une baisse de la demande, les cours se dégradent et les reports de stocks augmentent, notamment en pêches de petits calibres. Néanmoins, 2015 devrait rester une bonne campagne pour l'ensemble des opérateurs.

Faits marquants

Une précocité de l'ordre d'une semaine à 10 jours par rapport à 2014

La campagne de pêche et nectarine débute mi-juin avec une semaine de retard par rapport à 2014.

Des prix supérieurs aux années précédentes

Les cours sont supérieurs par rapport à 2014 de l'ordre de 0,25 à 0,30 €/kg et supérieurs à la moyenne des cinq dernières années de 0,10 €/kg.

Les températures, très chaudes sur les places de consommation, ont favorisé la consommation des fruits, en particulier la pêche et la nectarine.

Un tournant mi-août

L'écoulement est très fluide tout au long du mois de juillet, et jusqu'au 15 août. Ensuite de grosses difficultés sont observées, notamment pour écouler le calibre B en fin de saison. Le mois de septembre se révèle très difficile, particulièrement sur la pêche et le calibre B.

La montée en puissance de la pêche plate espagnole

La pêche plate espagnole concurrence

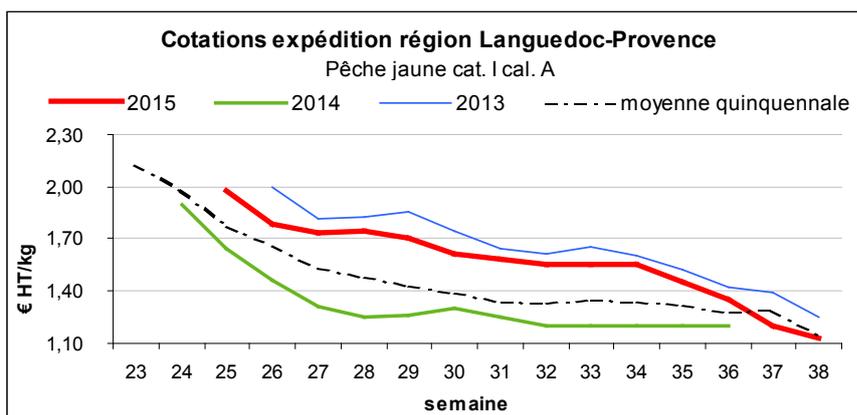
directement la pêche française. La mauvaise campagne de la production espagnole se traduit par des niveaux de prix égaux à la campagne 2014.

La très bonne visibilité de la pêche et la nectarine françaises sur les étals de l'hexagone

Des volumes élevés au niveau européen, mais faibles en France

La production européenne est relativement élevée : 3 millions de tonnes, avec des prévisions de récolte relativement stables en Espagne et en Italie. La production espagnole diminue de 2 % mais est de 34 % supérieure à la moyenne quinquennale.

En 2015, la production en pêches et nectarines est relativement faible en France. L'AOP pêches estime la production française à 200 000 tonnes, en baisse de 9 % par rapport à 2014. La récolte recule dans les trois bassins de production (PACA : 53 000 t ; Languedoc-Roussillon : 89 000 tonnes ; Rhône-Alpes : 38 000 t ; autres : 20 000 t). Elle peut être qualifiée de moyenne avec des rendements plus faibles que prévu.



Une année très correcte avec cependant une fin de saison très difficile.

SOMMAIRE

• Déroulement de la campagne	page 2
• Chiffres indispensables	page 3
• Production Nationale	page 4
• Consommation nationale	page 5
• Le commerce extérieur de la France	page 6
• Focus sur le marché mondial et européen	page 7

Déroulement de la campagne

Juin

La campagne de pêche et nectarine débute mi-juin avec une semaine de retard par rapport à 2014. Les ventes sont fluides face à un marché dominé par l'origine Espagne. L'offre française reste positionnée sur le calibre B ce qui génère une pression supplémentaire. Les niveaux de prix restent cependant supérieurs à la campagne précédente. Il est à noter que les premiers résultats en termes de rendements sur les variétés précoces sont en retrait par rapport aux prévisions. La qualité générale des pêches et nectarines est bonne.

Juillet

Ce mois est qualifié de très correct en termes de fluidité des ventes. La demande est soutenue tout au long du mois par une météo caniculaire qui incite à la consommation. La modération des apports permet de maintenir un bon équilibre du marché. Les fortes températures freinent la maturité du produit et perturbent les commandes par un niveau de stock quasiment nul.

Malgré une forte demande, une pression sur les prix, injustifiée en raison de la faiblesse du volume, est notée en début de quinzaine, la grande distribution jugeant les prix trop élevés.

Le marché est, de ce fait, tendu mais les opérateurs restent cependant prudents par manque de perspective sur l'évolution de l'offre. Les cours se réajustent à la baisse. Ils restent cependant très satisfaisants pour cette période de la campagne et sont nettement supérieurs à la moyenne quinquennale.

Août

Les ventes sont actives et soutenues en raison des

températures caniculaires sur la plupart des places de consommation. Les niveaux de prix demeurent fermes tout au long de cette première partie du mois et on aborde les mises en place du 15 août avec des reports de stocks tout juste suffisants pour satisfaire les commandes.

Le tournant de la campagne s'effectue mi-août : d'abord avec un ralentissement de la demande qui entraîne une augmentation des stocks ; ensuite avec les orages de ce milieu de mois d'août qui causent des problèmes de tenue et plus de souplesse dans la définition des prix. Cette tendance s'accroît en fin de mois particulièrement sur les pêches jaunes et blanches qui subissent des baisses de prix notables. Il est à noter que le calibre B a de plus en plus de mal à trouver sa place dans les rayons des grandes surfaces en cette fin de saison. Les niveaux de prix de ce mois d'août restent cependant excellents pour l'amont de la filière et nettement au-dessus des années précédentes.

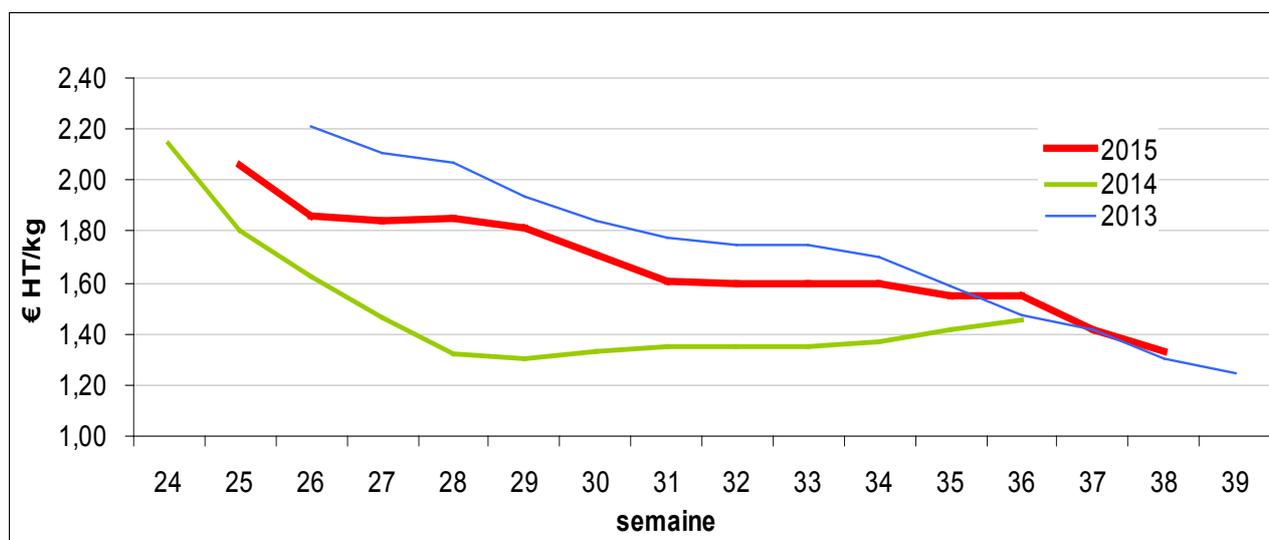
Septembre

Le début de mois voit apparaître un marché à deux vitesses : d'un côté, les nectarines jaunes et blanches, en gros calibres, dont l'écoulement reste fluide ; de l'autre, la pêche qui ne trouve plus sa place sur le marché. La conjoncture est particulièrement difficile en calibre B. Cette situation se détériore la deuxième semaine du mois de septembre avec des destructions de stocks en pêche de calibre B. Les cours du marché dans son ensemble, tous calibres confondus, sont à la baisse et la campagne se termine dans la déception.

Ce dernier mois altère de manière significative cette saison dont les trois premiers mois étaient très favorables.

Cotations au stade expédition région Languedoc-Provence

Nectarine jaune cal. I - cal. A



Des cours très corrects, proches de 2013.

Chiffres indispensables

Cotations au stade expédition par région

moyennes hebdomadaires en € HT/kg

Région Languedoc-Provence - Cat. I

sem	Pêche jaune		Pêche banche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
25	1,98	1,66	2,02	1,67	2,06	1,73	2,14	1,74
26	1,79	1,49	1,79	1,46	1,86	1,56	1,91	1,58
27	1,74	1,45	1,74	1,45	1,84	1,50	1,84	1,50
28	1,75	1,45	1,75	1,45	1,85	1,50	1,85	1,50
29	1,71	1,38	1,71	1,38	1,81	1,43	1,81	1,43
30	1,61	1,31	1,61	1,31	1,71	1,36	1,71	1,36
31	1,58	1,26	1,58	1,26	1,61	1,32	1,61	1,32
32	1,55	1,25	1,55	1,25	1,60	1,30	1,60	1,30
33	1,55	1,25	1,55	1,25	1,60	1,30	1,60	1,30
34	1,55	1,25	1,55	1,25	1,60	1,30	1,60	1,30
35	1,45	1,17	1,45	1,17	1,55	1,26	1,55	1,26
36	1,35	1,05	1,35	1,00	1,55	1,18	1,55	1,18
37	1,20	0,93	1,20	0,93	1,42	1,03	1,42	1,08
38	1,13		1,13		1,33		1,33	

Grand Sud - Pêche Nectarine - Haut de gamme

sem	Pêche jaune		Pêche banche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
25	1,98	1,63	2,03	1,63	2,08	1,68	2,10	1,73
26	1,93	1,58	1,95	1,58	2,03	1,63	2,03	1,65
27	1,85	1,50	1,85	1,50	1,95	1,55	1,95	1,55
28	1,85	1,50	1,85	1,50	1,95	1,55	1,95	1,55
29	1,81	1,46	1,81	1,46	1,91	1,51	1,91	1,51
30	1,70	1,37	1,70	1,37	1,80	1,45	1,80	1,45
31	1,67	1,32	1,67	1,32	1,77	1,39	1,77	1,39
32	1,65	1,30	1,65	1,30	1,75	1,35	1,75	1,35
33	1,65	1,30	1,65	1,30	1,75	1,35	1,75	1,35
34	1,64	1,30	1,64	1,30	1,73	1,35	1,73	1,35
35	1,54	1,24	1,54	1,24	1,60	1,30	1,60	1,30
36	1,40	1,15	1,40	1,15	1,53	1,25	1,53	1,25
37	1,27		1,27		1,42		1,42	

Région Roussillon - Cat I

sem	Pêche jaune		Pêche banche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
24	1,75	1,50	1,70	1,45	2,17	1,70	2,10	1,80
25	1,69	1,39	1,64	1,38	1,69	1,41	1,65	1,40
26	1,45	1,23	1,45	1,23	1,53	1,23	1,53	1,23
27	1,42	1,18	1,42	1,18	1,50	1,19	1,50	1,19
28	1,48	1,20	1,48	1,20	1,49	1,20	1,49	1,20
29	1,36	1,16	1,36	1,16	1,36	1,16	1,36	1,16
30	1,30	1,07	1,25	1,06	1,25	1,06	1,25	1,06
31	1,28	1,02	1,25	1,02	1,25	1,02	1,25	1,02
32	1,25	1,00	1,25	1,00	1,25	1,00	1,25	1,00
33	1,25	1,00	1,25	1,00	1,25	1,00	1,25	1,00
34	1,22	1,00	1,22	1,00	1,22	1,00	1,22	1,00
35	1,10	1,00	1,03	0,97	1,15	1,00	1,15	1,00
36	1,00	0,91	0,93	0,89	1,11	0,98	1,11	0,98
37	0,87	0,83	0,86	0,83	0,97	0,93	0,97	0,88

Région Rhône-Alpes - cat I

sem	Pêche jaune		Pêche banche		Nectarine jaune		Nectarine blanche	
	A	B	A	B	A	B	A	B
27	1,63	1,40	1,63	1,40	1,70	1,42	1,65	1,42
28	1,69	1,39	1,69	1,39	1,69	1,39	1,69	1,39
29	1,68	1,40	1,68	1,40	1,68	1,40	1,68	1,40
30	1,60	1,29	1,61	1,31	1,61	1,33	1,61	1,33
31	1,56	1,23	1,56	1,23	1,56	1,26	1,56	1,26
32	1,55	1,21	1,55	1,21	1,55	1,25	1,55	1,25
33	1,55	1,20	1,55	1,20	1,57	1,25	1,57	1,25
34	1,55	1,20	1,55	1,20	1,60	1,25	1,60	1,25
35	1,55	1,20	1,55	1,20	1,57	1,25	1,57	1,25
36	1,45	1,13	1,45	1,13	1,48	1,18	1,48	1,18
37	1,25	0,95	1,23	0,95			1,32	1,02
38	1,18	0,90	1,18	0,90			1,30	1,00

Production Nationale

Production destinée aux marchés du frais ou du transformé

En 2015, la production de pêche, nectarine, brugnion et pavie en France métropolitaine a atteint un peu plus de 217 000 tonnes. Ce niveau de production est inférieur de 7 % à celui de 2014 et 16 % par rapport à la moyenne 2010/14. La surface du verger de pêcheurs a poursuivi sa diminution en 2015 pour ne plus couvrir que 9 800 hectares (soit -5 % depuis un an et -13 % par rapport à la moyenne quinquennale).

En Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, les surfaces ont diminué (-5 % par rapport à 2014) du fait, entre autres, de la présence du virus de la sharka (qui oblige à arracher et brûler les arbres atteints). De plus, après des vents extrêmement forts qui avaient fait chuter les fruits dans les Pyrénées Orientales, un violent orage de grêle survenu en août dans le Roussillon a détruit une partie de la production. En conséquence de la détérioration des rendements, la baisse de la production (-14%) est plus marquée encore que celle des surfaces.

En région PACA, la diminution des surfaces est plus légère (-2 % par rapport à 2014). Par ailleurs, il s'agit de la seule région majeure pour la pêche-nectarine dans laquelle la production est en hausse en 2015 (+4%), du fait de rendements supérieurs à 2014 (année pour laquelle cependant les rendements avaient connu un net retrait dans la région).

En Auvergne-Rhône-Alpes, les surfaces (1 715 ha) ont nettement diminué par rapport à 2014 (-12 %), avec également une incidence du virus de la sharka. Les conditions climatiques favorables ont permis l'obtention de fruits de belle qualité, avec de gros calibres et des rendements conséquents qui ont atténué le recul de la production (-8 %).

Volumes de pêche, nectarine, brugnion et pavie récoltés de 2010 à 2015

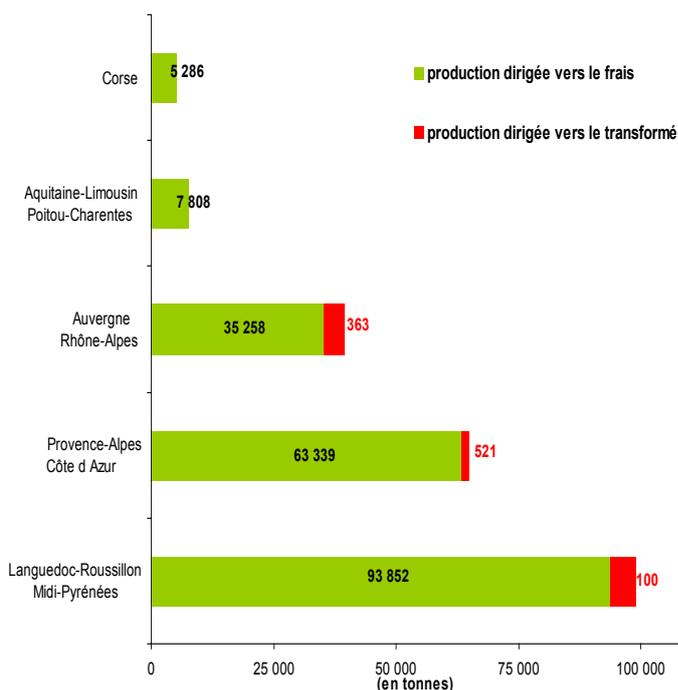
en tonnes	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées	145 517	137 698	121 432	107 101	114 570	98 952
Provence-Alpes-Côte d'Azur	80 501	73 312	74 883	58 410	62 446	64 860
Auvergne-Rhône-Alpes	59 676	55 738	47 480	41 094	42 964	39 621
Autres	14 883	14 437	12 723	12 426	14 052	13 709
TOTAL France	300 577	281 185	256 519	219 031	234 031	217 141

Source : Agreste

En 2015, le Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées a produit près de 46 % du volume national de pêche-nectarine (soit près de 99 000 tonnes), la Provence-Alpes-Côte-D'azur 30 % (soit 65 000 tonnes environ), Auvergne-Rhône-Alpes plus de 18 % (soit 40 000 tonnes environ). Les autres régions arrivent loin derrière (elles représentent en effet à elles toutes 6% du volume national).

La production de pêche-nectarine destinée à la transformation est restée stable en 2015 (autour de 11 000 tonnes). Cette partie de la production, qui ne représente que 5 % du volume total, demeure assez marginale

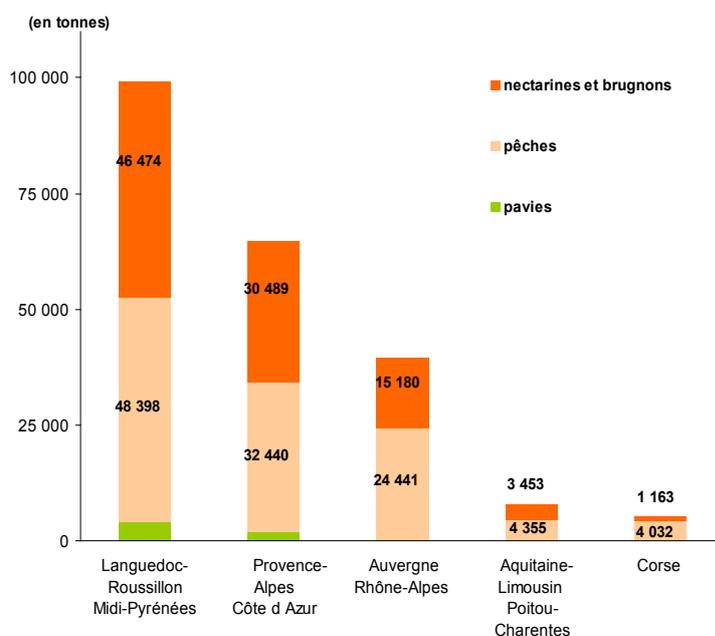
Volumes de pêche, nectarine, brugnion et pavie récoltés dans les 6 premières régions de production en 2015 (vers marché frais + transformé)



Source : Agreste

Concernant la répartition par espèce, la nectarine (brugnion compris) a représenté 45 % des volumes totaux de la famille des produits pêche-nectarine (soit près de 97 000 tonnes) en 2015. 52 % des volumes récoltés étaient des pêches (114 000 tonnes) et seulement 3 % des pavies (6 100 tonnes).

Volumes récoltés par espèce dans les 6 premières régions de production en 2015 (en tonnes)



Source : Agreste

C'est en Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées que la production de nectarine et brugnion française est la mieux représentée (ceux-ci représentent 47 % de la production régionale toute catégories et également 47 % des volumes nationaux de nectarine-brugnion).

Production Nationale (suite)

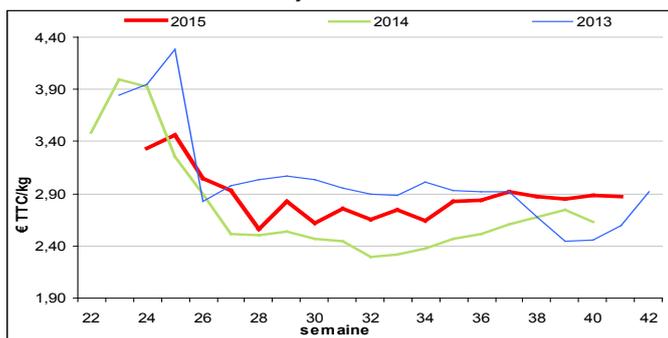
La région Provence-Alpes-Côte-D'azur produit également une part importante de nectarine et brugnion (31 % de la production nationale mais surtout ceux-ci représentent 47 % de la production régionale toute catégories). En revanche, la région Auvergne-Rhône-Alpes produit de façon très majoritaire de la pêche.

Les pavies récoltées en France proviennent quasiment exclusivement des régions Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées (67 %) et PACA (32 %).

Consommation nationale

Les prix relevés au détail durant la campagne 2015

Prix au stade détail
Pêche jaune cal. A - AA



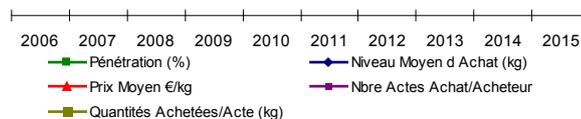
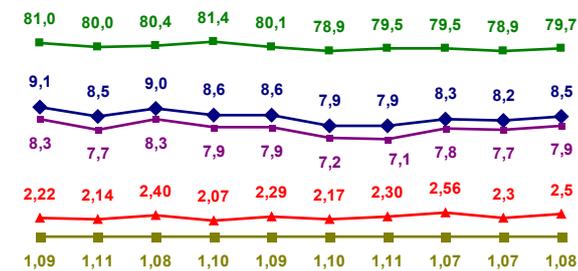
Des cours qui se maintiennent en dessous de 3,00 €.

*Méthodologie basée sur le relevé des prix au détail faite par les enquêteurs du RNM à la différence des prix issus du panel Kantar (basé sur un déclaratif des achats fait par le panel de consommateurs).

Les achats des ménages en 2015 (source Kantar Worldpanel)

79,7 % des ménages français ont déclaré acheter des pêches-nectarines en 2015, soit un taux de pénétration en hausse de 0,8 % par rapport à 2014 et de 0,4 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Pêche-nectarine
Evolution des indicateurs d'achats



Source : Panel de consommateurs Kantar - Elaboration FranceAgriMer

Plus nombreux, ces ménages ont augmenté dans le même temps leur niveau moyen d'achat à 8,5 kilos annuels (+ 3,6 % vs 2014) et leur fréquence d'achat à 7,9 actes annuels (+ 2,6 % vs 2014). Ceci, pourtant, dans un contexte d'augmentation du prix moyen d'achat à 2,50 €/kg (+ 9 % vs 2014).

Les quantités achetées à l'acte en revanche sont stables avec 1,08 kg, ce qui est extrêmement proche de l'an dernier (1,07 kg) ou de la moyenne quinquennale (1,09 kg).

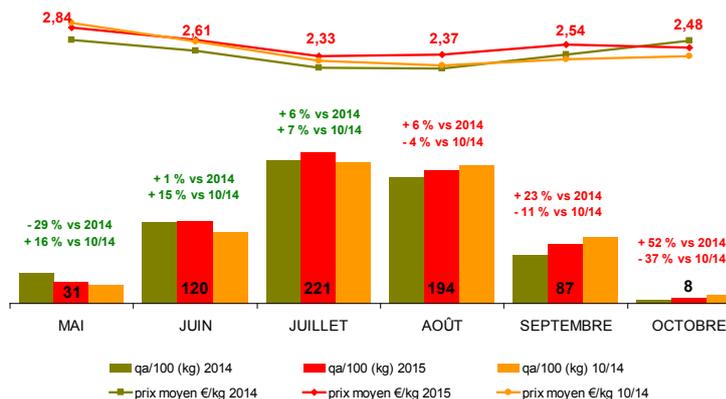
Production transformée (source AFIDEM)

La production 2015 dirigée vers la transformation s'élève à 11 000 tonnes (pavies : 6 100 tonnes ; pêches : 4 900 tonnes). La France est un opérateur de faibles volumes pour les fruits au sirop qui sont plutôt en diminution avec une variété spécifique : la pêche pavie.

Concernant le déroulé de la campagne, durant les trois premiers mois, les achats de pêches-nectarines ont été très dynamiques, avant un léger recul à partir d'août (mais moindre que l'an dernier). Ce ralentissement des achats dans les derniers mois n'a pas suffi à gommer le très fort dynamisme du début de campagne et les achats des ménages se chiffrent en 2015 à 679 kg pour 100 ménages ce qui représente une augmentation de 4,8 % par rapport à 2014 et 4,5 % par rapport à la moyenne quinquennale

Achats mensuels de pêche-nectarine

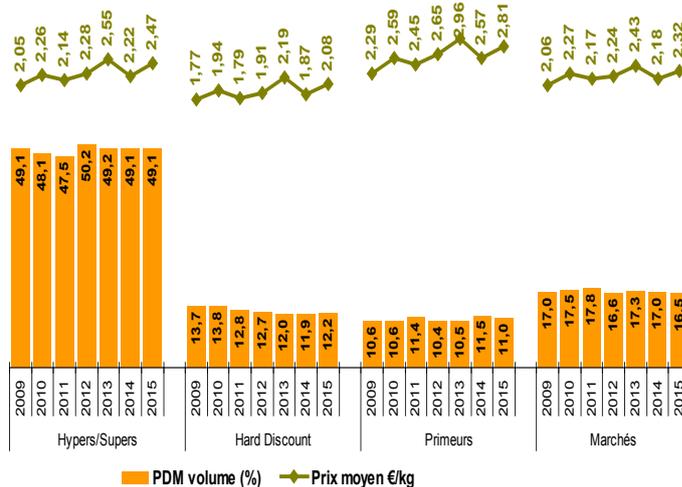
QA/100 en 2015 = 679 kilos
soit + 4,8 % vs 2014 et + 4,5 % vs moy. 10/14



Source : Panel de consommateurs Kantar - Elaboration FranceAgriMer

En termes de lieux d'achats, 49 % des ménages privilégient les hypermarchés et supermarchés pour y acheter leurs pêches-nectarines, 12 % préfèrent le hard discount, 11 % les primeurs, 17 % les marchés, et 7 % les circuits de proximité. Cette répartition est extrêmement stable d'une campagne à l'autre.

Achats par circuit de distribution de pêche-nectarine



Source : Panel de consommateurs Kantar - Elaboration FranceAgriMer

Consommation nationale (suite)

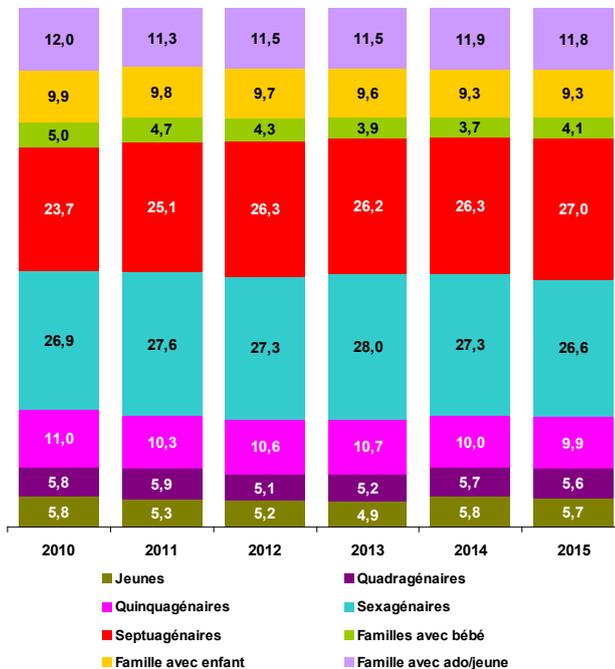
Si le prix moyen d'achat est en augmentation par rapport à 2014 dans l'ensemble de ces circuits, c'est en hard discount qu'il reste le moins élevé, à 2,08 €/kg.

Concernant la typologie des acheteurs par âge, le cœur de clientèle pour les pêches-nectarines (comme pour l'ensemble des fruits) reste très typé « séniors ». Toutefois, les familles avec

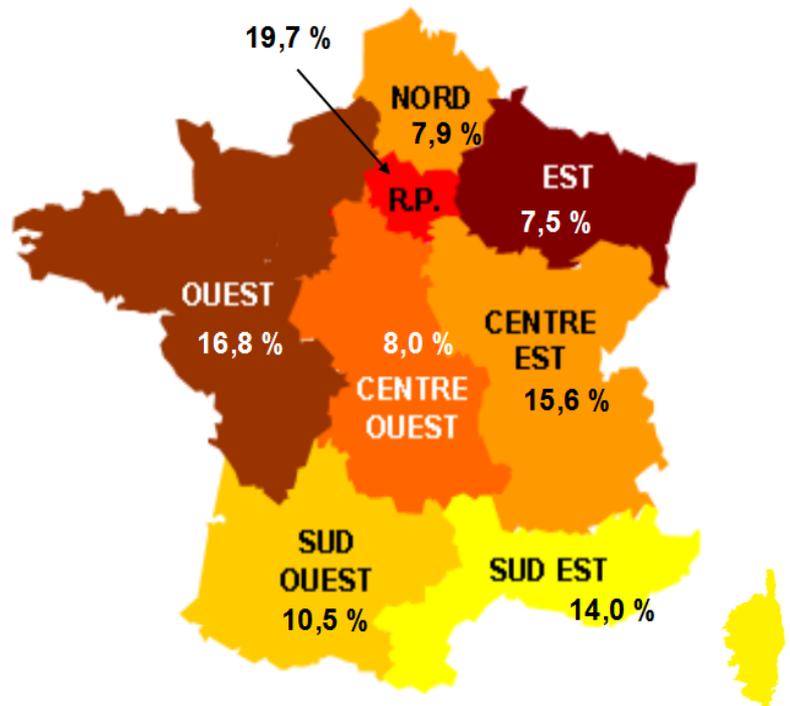
bébé ont pesé davantage cette année dans les achats de pêches nectarines (+ 0,4 point) pour la consommation à domicile tandis qu'au contraire la part des sexagénaires a reculé (- 0,7 point).

En termes de régionalisation, les achats restent concentrés en région parisienne (19,7 % de part de marché volume), dans l'Ouest à 16,8 %, le Centre-est (15,6 %), le Sud-Est (14,0 %).

Pêche-nectarine
Achats par cycles de vie



Source : Panel de consommateurs Kantar - Elaboration FranceAgriMer



Source : Panel de consommateurs Kantar - Elaboration FranceAgriMer

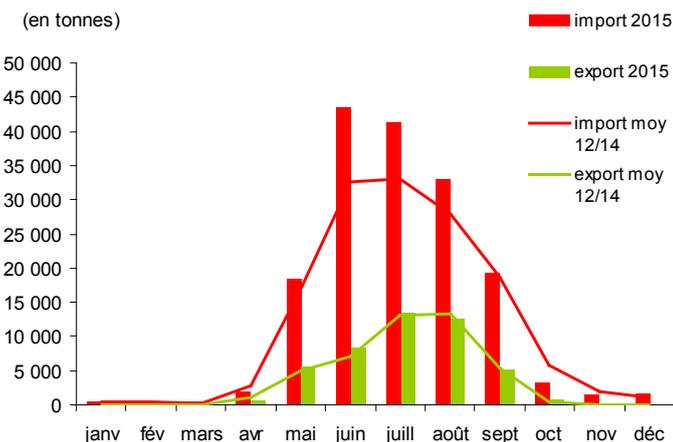
Echanges de la France

Echanges en frais

Concernant les pêches-nectarines, le déficit de la balance commerciale française s'est largement creusé en 2015. La France a pourtant augmenté ses exportations (+7%) pour la première fois depuis trois ans. Mais cela a été loin de compenser la hausse brutale des importations qui sont passées de 148 000 tonnes en 2014 à 165 000 tonnes en 2015 (+12%).

En conséquence le déficit commercial pour la pêche-nectarine est descendu à -114 millions d'euros (contre -91 millions d'euros en 2014 et -89 millions d'euros en moyenne sur la période 2012/14).

Exportations et importations françaises de pêche-nectarine en 2015 vs 2012/14 (en volumes)



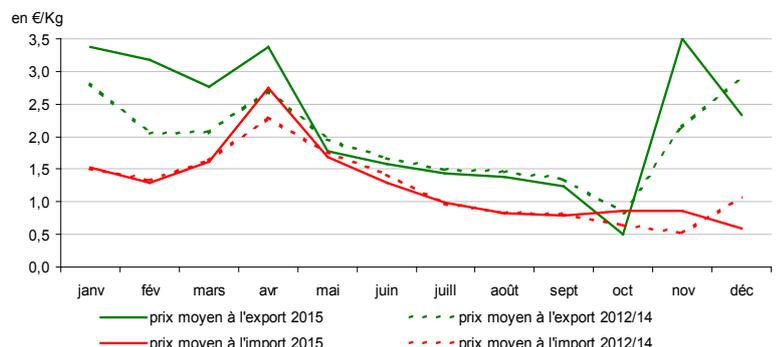
Source : Douanes France - GTA

Ainsi, ce qui caractérise cette campagne 2015, c'est la forte augmentation des importations qui sont (en volume comme en valeur) au-dessus de la moyenne triennale, notamment durant les mois de juin et juillet.

Cette augmentation peut être mise en relation avec la forte hausse de la consommation durant cette même période. En effet, la production ayant au contraire diminué, seules les importations ont pu répondre à cette demande supplémentaire durant le début de campagne.

Concernant les prix, ils ont été en hausse en 2015, à l'importation comme à l'exportation. Toutefois cette augmentation, importante sur les périodes de démarrage et de fin de campagne, notamment pour les exportations, a été atténuée durant les mois de juin-juillet-août qui sont justement ceux qui représentent l'essentiel des volumes. Ainsi cette meilleure valorisation des exportations françaises est fortement atténuée par les prix de cette période qui sont au contraire, légèrement inférieurs à la moyenne triennale.

Prix moyen des exportations et des importations françaises de pêche-nectarine en 2015



Source : Douanes France - GTA

Echanges de la France (suite)

Si on examine à présent, les destinations de ces exportations françaises, pour la première fois, la Suisse est devenue le premier client de la France. Elle est suivie par la Belgique et l'Allemagne. Cette dernière était pourtant depuis des années la première destination des pêches et nectarines en provenance de France. Cependant les expéditions françaises à destination de l'Allemagne diminuaient régulièrement depuis plusieurs années déjà. Enfin, si l'ordre, des destinations des exportations françaises a été bouleversé pour la première fois cette année, le trio de tête (Suisse-Belgique-Allemagne) est le même depuis trois ans et représente tout de même ensemble plus de 30 000 tonnes (soit plus de 65% des exportations françaises).

Les exportations françaises de pêche-nectarine de 2011 à 2015 (en tonnes)

Pays	2011	2012	2013	2014	2015
Allemagne	14 122	14 212	12 758	10 303	9 274
Suisse	7 888	10 593	8 683	9 730	11 177
Belgique	77 69	10 079	94 90	8 655	10 049
Italie	7 890	4 687	5 900	6 472	6 844
Espagne	1 848	1 797	1 987	4 575	4 497
Royaume-Uni	1 218	1 949	1 857	1 244	2 035
Luxembourg	677	614	574	628	691
Norvège	427	460	503	581	581
Russie	409	932	1284	524	0
Autres pays	1 735	2 047	1 378	1 209	1 662
Total	43 983	47 370	44 414	43 921	46 810

Source : Douanes France - GTA

Autre fait remarquable de cette campagne, les exportations vers la Russie qui avaient déjà fortement diminué en 2014, suite à l'embargo survenu en août, sont « nulles » cette année.

L'augmentation des volumes constatée pour les exportations, est encore plus importante pour les importations, comme déjà mentionné, et l'essentiel de cette hausse est due à l'origine espagnole (+ 18 000 tonnes).

Les importations françaises de pêche-nectarine de 2011 à 2015 (en tonnes)

Pays	2011	2012	2013	2014	2015
Espagne	107 442	113 262	133 128	133 045	150 799
Maroc	1 935	3 202	3 485	3 865	3 856
Italie	2 524	6 401	4 375	2 051	2 449
Autres pays	4 527	6 594	7 755	8 815	8 139
Total	116 428	129 459	148 743	147 776	165 243

Source : Douanes France - GTA

En effet, en 2015, comme les années précédentes, presque la totalité des pêches et nectarines importée par la France provient d'Espagne (91 % des volumes en 2015) et cette part continue d'augmenter.

En revanche les volumes en provenance du Maroc qui étaient en constante augmentation ces dernières années, connaissent un tassement en 2015.

Echanges en transformés : pêches au sirop (source AFIDEM)

En 2015, la France a importé 16 500 tonnes (- 11%/2014) et exporté 1 810 tonnes de pêches au sirop (- 30%/2014).

Ses principaux fournisseurs en volume sont la Grèce (50 %) et l'Espagne (30 %).

Les principaux clients de la France en volume sont la Belgique (33 %), l'Italie (26 %), et le Royaume-Uni (9 %).

Focus sur la campagne européenne

Production en frais en 2015

Volumes de pêche, nectarine et pavié (hors brugnion) récoltés de 2011 à 2015

en milliers de tonnes	2011	2012	2013	2014	2015
Italie	1 508	1 530	1 404	1 320	1 324
Espagne	886	795	907	1101	1122
Grèce	290	310	232	313	298
France*	281	257	219	234	217

Source : estimation MEDFEL 2015
* Agreste

En 2015, les principaux producteurs de pêche, nectarine et pavié restent l'Italie et l'Espagne loin devant la Grèce. La France n'arrive qu'en 4ème position.

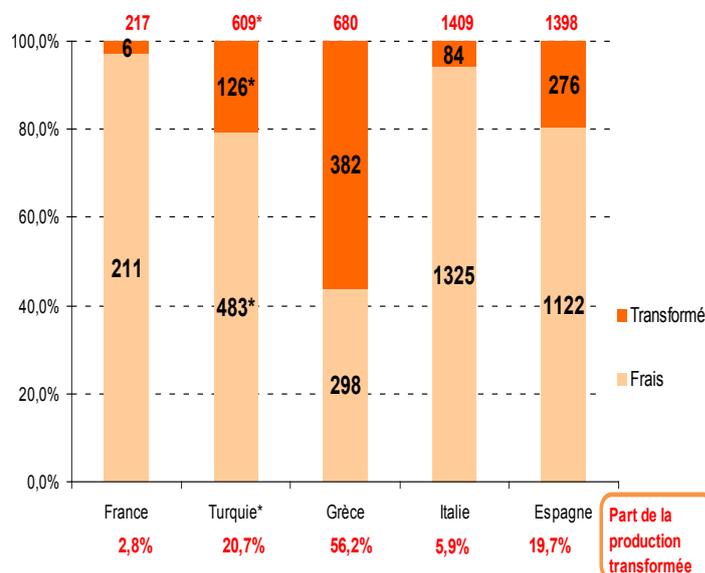
Par rapport à 2014, cet écart s'est creusé, en effet, les productions italiennes et espagnoles ont augmenté tandis que les productions françaises et grecques sont en légère baisse.

Production en transformé sur la campagne 2015

La production de pavié atteint en 2015 plus de 747 600 tonnes soit une baisse de 12 % par rapport à 2014, plus de la moitié provient de Grèce et 37 % d'Espagne.

Les volumes de production de pêche pavié ont quasiment doublé en Grèce.

Production transformée des principaux pays producteurs européens



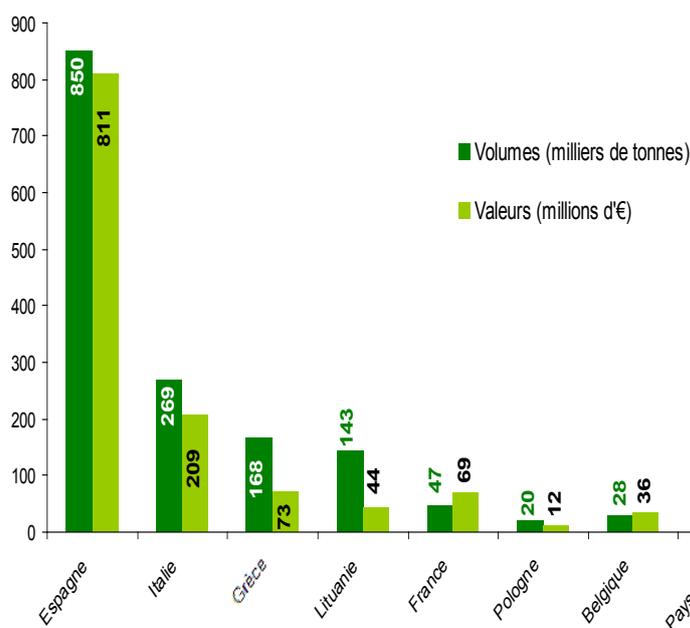
* données 2014 pour la Turquie

Focus sur la campagne européenne (suite)

En 2015, le verger de pavier est en extension en Grèce, en Italie et en Espagne. Après une décennie difficile, la baisse de la production de pavies au niveau européen a permis de rééquilibrer le marché et dans un contexte de crise du marché du frais, la pêche pavier destinée principalement à l'industrie redevient attractive pour les producteurs.

Echanges des pays européens en frais en 2015

Les principaux pays exportateurs de pêche-nectarine dans l'UE à 28 en 2015

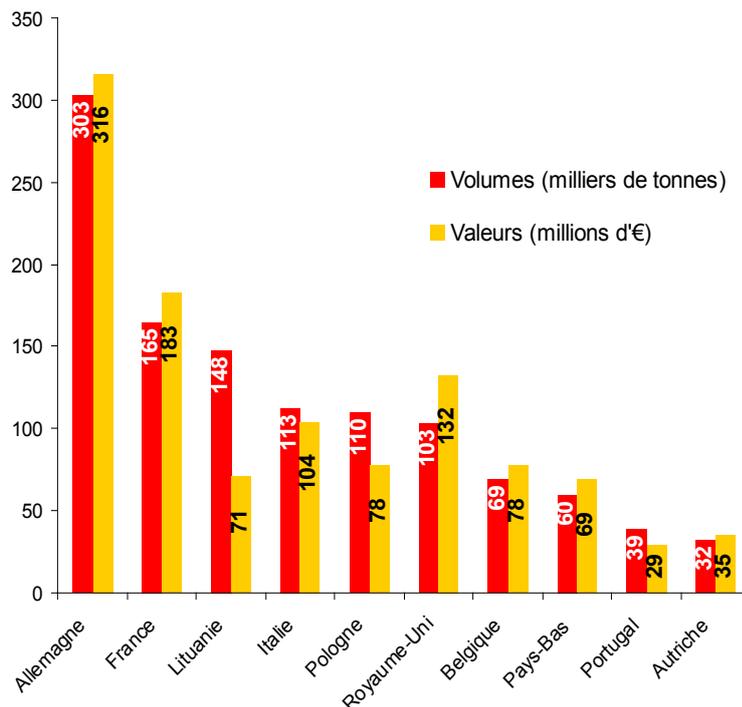


Source : Douanes des pays cités

Au niveau de l'Union européenne, sur la campagne 2015, à l'image des précédentes, l'Espagne domine largement les exportations de pêche-nectarine, devant l'Italie et la Grèce. La Lituanie se maintient parmi les premiers exportateurs pour la seconde campagne d'affilée (elle avait fait sa première apparition dans le quatuor de tête en 2014), encore une fois largement en raison de réexportations vers la Russie. De la même façon, la Pologne, la Belgique et les Pays-Bas, qui ne sont pas des pays producteurs de pêche et nectarine, se positionnent sur le ré-export.

Parmi les principaux pays exportateurs de l'UE, la France garde une place importante : on la retrouve en 5^{ème} position pour les exportations en volumes mais 4^{ème} en valeur. En effet, la France est le pays qui valorise le mieux ses exportations : 1,47 €/Kg en moyenne en 2015 contre seulement 0,95 €/Kg pour l'Espagne, 0,78 €/Kg pour l'Italie ou encore 0,31 €/kg à peine pour la Lituanie.

Les principaux pays importateurs de pêche-nectarine dans l'UE à 28 en 2015



Source : Douanes des pays cités

En 2015, l'Allemagne a été, encore une fois, le 1^{er} importateur européen de pêche-nectarine. La France se positionne en 2^{ème}. Arrivent ensuite la Lituanie, l'Italie puis la Pologne. Si la France importe des produits à 1,11 €/Kg en moyenne, soit dans une fourchette de prix très proche de l'Allemagne (1,04 €/Kg) et pas trop éloignée de l'Italie (0,92 €/kg), les importations polonaises (0,71 €/kg) ou lituanienes (0,48 €/kg) se font à un niveau nettement inférieur. Ces prix bas s'expliquent par le type de produits importés, la Pologne et la Lituanie importent en effet des pêches ou pavies largement destinées à la transformation, moins coûteuses que les importations françaises ou allemandes destinées au marché de frais.

Echanges des pays européens en transformé en 2015

Dans l'Union européenne en 2015, la Grèce est le premier exportateur de pêche au sirop avec 74 % des volumes devant l'Espagne avec 11 %.

L'Allemagne est le premier importateur d'Europe en volume avec 32 %, suivi de la Pologne avec 9 %, de la France et du Royaume-Uni avec 8 % et de l'Italie avec 7 %.